Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 29 (1878)

Artikel: Extrait du compte-rendu financier du canton d'Uri

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785670

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Société des forestiers vaudois a eu sa réunion annuelle à Baulmes.

Il s'est donné des cours de sylviculture dans 3 arrondissements. Le disponible pour 1877 était fixé à 28583,44 mètres cubes. On a exploité 25577,13 , ,

Reste un solde en faveur pour 1878 de 3006,31 mètres cubes.

L'administration a employé pour son service $445\,^3/4$ moules métriques représentant une valeur de 24,546 fr.

Les frais généraux d'exploitation, transport, ventes, etc. se sont élevés à 61,870 fr. 56 cts.

P.

Extrait du compte-rendu financier du canton d'Uri.

Le revenu des forêts qui était autresois d'environ 20,000 fr. a sensiblement diminué et est cette année de 3000 fr. inférieur aux prévisions. Leur état d'épuisement est tel que leur rendement futur est problématique; une partie même de ces forêts a pour ainsi dire cessé d'exister; leur reboisement nécessitera de grandes dépenses.

Eu égard à cette pénurie et considérant l'impossibilité où se trouve la commune d'Altorf de faire à ses ressortissants les distributions de bois usuelles, le Conseil communal a été invité à délibérer sur les propositions suivantes:

- 1. Le bois annuel dû aux communiers d'Altorf devra leur être fourni par les autres communes du district.
- 2. La quote-part à livrer sera fixée au prorata de l'étendue des forêts de chaque commune.
- 3. Le petit Conseil déterminera ces prorata et soumettra ce projet au Grand Conseil.